

NOTICE PRODUIT

Sika® Enduit Piscine

MICRO MORTIER PRÉDOSÉ APPLICABLE AU ROULEAU POUR COMPLÉMENT D'IMPERMÉABILISATION

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Sika® Enduit Piscine se présente en kit prédosé comprenant :

- le composant A (résine en émulsion)
- le composant B (ciment et charges spéciales)

Après mélange des deux composants, on obtient un micro mortier applicable au plateau, au rouleau ou à la brosse.

DOMAINES D'APPLICATION

Sika® Enduit Piscine s'utilise comme complément d'imperméabilisation des piscines : revêtement intérieur des bassins (paroi et radier).

CARACTÉRISTIQUES / AVANTAGES

- Applicable sur support humide, mais non ruisselant.
- Coloration possible.
- Adhérence excellente sur béton et mortier.
- Imperméable à l'eau.
- Perméable à la vapeur d'eau: laisse respirer le support.
- Bonne résistance chimique aux produits courants de traitement d'eau de piscine.
- Peut être rénové dans le temps par une nouvelle couche.
- Peut recevoir un carrelage collé avec **SikaCeram®-205**

DESCRIPTION DU PRODUIT

Conditionnement

- **Seau de 1 kit de 6,16 kg :**
 - composant A : bidon de 2 litres
 - composant B : sac plastique de 4,16 kg
- **Seau de 3 kits de 6,16 kg soit 18,48 kg**

Aspect / Couleur	Sika® Enduit Piscine n'existe qu'en « blanc écume ». On peut obtenir des tons pastel par une faible addition de "colorant universel pour peintures" à mélanger au préalable à la résine en émulsion (composant A). La proportion de colorant est à déterminer en fonction du coloris souhaité.
Durée de Conservation	18 mois dans son emballage d'origine intact et non entamé.
Conditions de Stockage	A l'abri du gel et de l'humidité. Stocker les seaux de Sika® Enduit Piscine à l'ombre et au frais avant application.
Densité du Mortier frais	Après malaxage : environ 1,5
Consommation	1 kg/m² en 2 couches soit 1 kit de 6,16 kg pour 6 m² environ. <u>Il est important de respecter cette consommation. La qualité du revêtement et sa bonne tenue dans le temps en dépendent.</u>
Température de l'Air Ambiant	de + 5 à + 30°C Par temps chaud, il est recommandé de travailler par température descendante afin de limiter les échanges gazeux pouvant être provoqués par le réchauffement du support. Préférer une application le soir à l'ombre après avoir refroidi le support au jet d'eau. Eviter de travailler par temps très chaud, ensoleillement direct et/ou vent sec, afin d'éviter la dessiccation, le grillage et la fissuration du revêtement. Attention au phénomène d'efflorescence par carbonatation du revêtement pouvant se produire en cas d'application et de début de durcissement par température inférieure à 8°C et par forte hygrométrie. Application en période de pollinisation de la végétation environnante : protéger le revêtement en cours de mise en œuvre pour éviter sa contamination par les pollens (risque de formation de taches).
Température du Support	de +5°C à +30°C
Durée Pratique d'Utilisation	Durée pratique d'utilisation du mélange : environ 1 heure à 20°C

QUALITÉ DU SUPPORT / PRÉTRAITEMENT

Le support (béton, chape ou enduit) doit être propre, sain, dépolvé et exempt de traces d'huile ou de toute substance pouvant nuire à l'adhérence. Il doit avoir une cohésion superficielle d'au moins 1 MPa.

L'enduit et la chape sous le **Sika® Enduit Piscine** ne devront pas être lissés mais talochés afin d'avoir une bonne adhérence. Si le support est très fermé, prévoir un sablage avant l'application.

Le support doit être humidifié à refus la veille et réhumidifié le jour de l'application. Si la température est proche de 30°C, humidifier à l'avancement des travaux.

MÉLANGE

Sika® Enduit Piscine est livré en ensemble prédosé en usine. Verser la totalité du composant A (résine en émulsion) dans un récipient propre à large ouverture (seau, bidon à ouverture totale).

Ajouter progressivement la totalité du composant B (poudre) en mélangeant avec un agitateur électrique ou pneumatique à faible vitesse de rotation muni d'une hélice à 4 branches.

Le malaxage doit se poursuivre pendant 2 à 3 minutes jusqu'à obtention d'un mortier onctueux de couleur uniforme.

APPLICATION

L'application se fait à la brosse, au rouleau à poils mi-longs ou au plateau en première couche sur les parois. Les points particuliers seront traités à la brosse (angle, raccords, etc).

Deux couches minimum sont nécessaires. Délai d'attente entre 2 couches : 6 heures minimum à 20°C. Il est nécessaire d'humidifier légèrement avant d'appliquer la deuxième couche.

En couche de rénovation, sur support propre et sain, après humidification, appliquer une couche au rouleau à poils courts à raison de 400 g/m² environ.

TRAITEMENT DE CURE

Durée de séchage avant remise en eau :

Important : la durée de séchage avant de procéder à la remise en eau est fonction de l'humidité relative et de la température.

On respectera le délai suivant (le produit étant dur à l'angle) :

Température dans le bassin	de 20 à 25°C	plus de 25°C
Délai avant remise en eau	5 jours	3 jours

NETTOYAGE DES OUTILS

A l'eau avant durcissement du produit.

LIMITATIONS

PRECAUTIONS D'ENTRETIEN :

Le présent chapitre comporte quelques conseils mais ils ne sauraient en aucun cas se substituer aux règles de l'art en vigueur auxquelles les différents intervenants doivent se conformer.

La qualité de l'eau de ressource et le traitement associé à l'eau de la piscine sont de la responsabilité du maître d'ouvrage.

Il doit s'assurer de la compatibilité des systèmes et matériaux mis en œuvre (revêtement à base de liant hydraulique, pièces scellées, accessoires...).

De nombreux sites spécialisés (guides piscines, piscinistes, produits de traitement...) sont consultables sur Internet. Ils sont une source d'informations et d'aide précieuses.

Quelques conseils concernant le traitement et l'entretien des piscines :

- Les recommandations générales pour un traitement optimisé de l'eau des piscines conseillent de maintenir l'eau à son équilibre calco-carbonique. A titre indicatif :
 - pH de l'ordre de 7,2 à 7,7
 - TAC entre 10 et 20°F
 - TH entre 15 et 25°F
 - Teneur en sulfate inférieure à 200 mg/L
- Avant toute chose, vérifier que l'eau destinée au remplissage du bassin (eau de ressource) soit conforme pour une utilisation en piscine et qu'elle reste compatible avec les revêtements de type mortier hydraulique. Les eaux de forage et eaux de source servant au remplissage du bassin doivent faire l'objet d'une attention toute particulière : une analyse préalable est indispensable afin d'en connaître les caractéristiques suivantes : pH, TAC, TH, teneur en sulfate, teneur en fer ...
- N'utiliser que des produits de traitement «spéciaux piscines», au dosage préconisé par le fabricant.
- Ne pas mettre les produits concentrés (désinfectants, produits de correction du pH, ...) en contact direct avec le revêtement. Par exemple, ne pas les verser le long des parois ou les laisser se dissoudre sur le fond.
- Les traitements «chocs» peuvent dégrader le revêtement.
- Certains systèmes de traitement d'eau de type électrolytique peuvent tacher le revêtement : se renseigner auprès du fabricant.
- Ne pas utiliser de sulfate de cuivre comme anti-algues et de l'acide chlorhydrique pour le nettoyage des bassins.

- En cas d'eau faiblement minéralisée, il est nécessaire de prévoir une re-minéralisation afin de permettre un bon traitement de l'eau tout en assurant la durabilité du revêtement.
- En cas d'eau fortement minéralisée, l'utilisation éventuelle de détartrants fortement acides doit être limitée aux zones présentant des dépôts sur le revêtement. Elle devra en outre être maîtrisée (utilisation préférentielle de produits en gel pour éviter les risques de coulure, respect de la dilution, du temps de contact avant rinçage, conformément aux prescriptions du fabricant), afin de permettre l'élimination des dépôts sans dégradation du revêtement.
- En cas de régulation automatique du pH (couramment couplé au système de désinfection par électrolyse au sel), s'assurer des réglages et de l'étalement régulier de l'appareil. A défaut, une injection excessive de correcteur de pH peut entraîner une chute du pH et une déminéralisation de l'eau, susceptibles de dégrader le revêtement.
- Comme tous les mortiers en environnement similaire, le **Sika® Enduit Piscine** peut être sujet aux développements de micro-organismes (algues, champignons, etc) qui se manifestent parfois par l'apparition de taches de différentes couleurs (brunes, grises, vertes, etc). Ces proliférations de micro-organismes sont provoquées par des agents extérieurs et nécessitent un traitement adapté (algicide, biocide, bactéricide, etc).
- Pour le nettoyage du revêtement existant, ne pas utiliser d'outillage métallique (brosse, raclette, ...) : risque de dépôt de particules de fer engendrant des traces de rouille par oxydation.

VALEURS DE BASE

Toutes les valeurs indiquées dans cette Notice Produit sont basées sur des essais effectués en laboratoire. Les valeurs effectives mesurées peuvent varier du fait de circonstances indépendantes de notre contrôle.

RESTRICTIONS LOCALES

Veillez noter que du fait de réglementations locales spécifiques, les données déclarées pour ce produit peuvent varier d'un pays à l'autre. Veuillez consulter la Notice Produit locale pour les données exactes sur le produit.

ÉCOLOGIE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 - REACH

Pour obtenir des informations et des conseils sur la manipulation, le stockage et l'élimination en toute sécurité des produits chimiques, les utilisateurs doivent consulter la fiche de données de sécurité (FDS) la plus récente contenant les données physiques, écologiques, toxicologiques et autres données relatives à la sécurité. Nos FDS sont disponibles sur www.quickfds.com et sur le site www.sika.fr

INFORMATIONS LÉGALES

Les informations, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier, ni aucune responsabilité découlant de quelque relation juridique que ce soit. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de vente et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la Notice Produit correspondant au produit concerné, accessible sur internet ou qui leur sera remise sur demande.

SIKA FRANCE S.A.S.
84 rue Edouard Vaillant
93350 LE BOURGET
FRANCE
Tél.: 01 49 92 80 00
Fax: 01 49 92 85 88
www.sika.fr



Notice Produit
Sika® Enduit Piscine
Décembre 2019, Version 01.02
020701010020000003

SikaEnduitPiscine-fr-FR-(12-2019)-1-2.pdf

